

PONT notre ville

Sainte-
Maxence

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE PONT-SAINT-MAXENCE • JUIN 2011 - N° 10

**Finances
communales**

**Un budget
pour
l'avenir**

Environnement

**Les écureuils
roux tiennent
la corde**

Notre dossier

**Des actions
collectives
pour dynamiser
le centre-ville**

Agenda

**La Fête de la
Musique dans
les tuyaux**



Ville de Pont
Sainte-Maxence



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VALLÉE
DE LA SEINE

ça s'est passé à Pont-Sainte-Maxence

Salon de
printemps
des 3 AP
Mars-avril 2011



Pont
en guinguette
1er mai 2011



Installation
par les services
municipaux d'un
rond-point
expérimental
place Perronet
Mai 2011



Commémoration
de l'abolition
de l'esclavage
14 mai 2011



Voisins en fête
27 mai 2011



A vous de lire
Concours Cosplay
Mai 2011

Chères Pontoises, chers Pontois,



Avec les autres habitants du canton, vous m'avez fait l'honneur de m'élire Conseiller Général du canton de Pont-Sainte-Maxence et je vous en remercie.

C'est pour défendre les intérêts de la Ville et du Canton et disposer de moyens supplémentaires que je me suis présenté, et j'entends bien agir en mobilisant toute mon énergie et mes capacités.

Pendant des décennies, la Ville de Pont-Sainte-Maxence n'a que trop rarement pu bénéficier de l'entière collaboration du Conseil Général.

J'ai d'ores-et-déjà réussi à obtenir des financements conséquents pour les communes du canton et pour la nôtre en particulier, par exemple pour la réhabilitation des berges ou pour la crèche et ses abords.

Dans les prochains mois, nous devons financer la requalification du centre-ville, les travaux sur le réseau d'assainissement, le nouveau gymnase : autant de projets auxquels vous êtes attachés et que vous attendez. Sur ces dossiers comme sur beaucoup d'autres, qui souffraient de stagnation depuis de nombreuses années, nous devons enfin avancer.

Ils représentent des montants d'investissement très conséquents : 650 000 € pour le centre-ville, plus de 6,6 M€ pour le gymnase et le terrain de football synthétique, plus d'1M€ pour l'aire obligatoire des gens du voyage.

L'autofinancement que nous avons pu dégager depuis deux années n'y suffira certes pas. Mais, malgré ce que disent certains de nos opposants, il sera pourtant le bienvenu, permettant de réduire d'autant le montant de l'emprunt auquel nous devons nécessairement recourir. Chacun le comprendra.

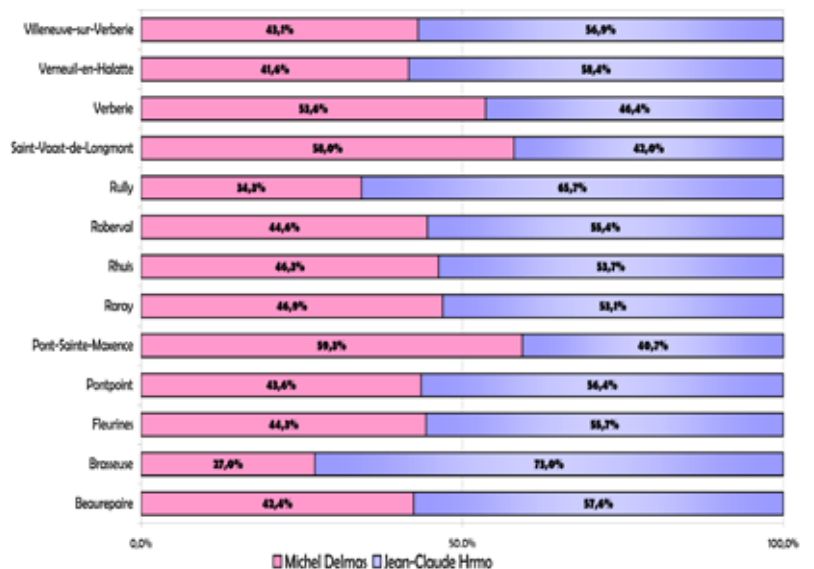
Nous devons aussi activer les partenariats pour obtenir les subventions qui viendront réduire d'autant nos besoins de financement.

Le rôle de Conseiller Général ne s'arrête toutefois pas seulement au traitement des dossiers des communes ; il s'agira aussi pour moi d'accompagner les associations et les habitants du canton dans leur relation avec les services publics du département en les rendant toujours plus performants et accessibles à tous.

On mesure combien cette responsabilité que vous m'avez confiée peut renforcer ma fonction de Maire et donner à Pont-Sainte-Maxence un nouvel élan pour se développer au sein d'un canton équilibré, ouvert et dynamique.

Votre Maire
Michel Delmas

Résultat des élections cantonales - Canton de Pont-Sainte-Maxence



Finances communales

Après un début de mandat difficile du point de vue des finances de la commune, le budget pour l'année 2011 permet, enfin, d'appréhender l'avenir avec plus de sérénité.

Avec un excédent d'un peu plus d'un million d'euros à la fin de l'exercice 2010, notre ville a retrouvé sa capacité d'autofinancement c'est-à-dire les moyens d'engager les investissements nécessaires à son aménagement, sa modernisation et le renouvellement de ses équipements.

1 million d'euros d'excédent, au-delà de la somme elle-même, c'est aussi la possibilité retrouvée d'emprunter auprès des organismes bancaires pour financer, sur plusieurs années, les travaux indispensables au maintien, voire au développement des services et activités pour les habitants de Pont-Sainte-Maxence. C'est également la confiance restaurée des prestataires et fournisseurs qui, comme ailleurs, ne faisaient pas montre d'un véritable enthousiasme à travailler avec notre ville, ou alors au prix fort.

Déjà, de nombreux projets sont en cours de finalisation, et même pour certains, en phase de réalisation et même plus.

Le changement de toutes les fenêtres de nos écoles qui, outre qu'il apporte un réel confort aux enfants et enseignants, est facteur d'économies d'énergie, est presque terminé. Les travaux d'assainissement, remplacement des canalisations vétustes et construction d'un bassin d'orage indispensable à la sécurité et à l'environnement, sont

Un budget pour l'avenir

sur le point de démarrer. La désignation du maître d'œuvre en charge de l'aménagement du centre ville est effective. Les pré-études pour la construction d'une salle polyvalente à dominante sportive sont en phase d'achèvement. Un nouveau forage d'eau potable, que l'on retrouve au robinet de nos cuisines et salles des bains est terminé et opérationnel. La réhabilitation et la modernisation de l'éclairage public se poursuit, les travaux d'isolation de la piscine, de réparation de la toiture ou de l'orgue de l'église vont commencer. Et bien d'autres encore.

Mais, ce résultat n'a pas été obtenu sans efforts. Efforts de la Municipalité qui a cherché, partout où c'était possible, les économies à faire. Efforts de l'ensemble du personnel qui, par la rationalisation des moyens a permis, sans diminution des prestations servies voire en les améliorant, de réduire les coûts notamment de la part des entreprises avec lesquelles ils sont appelés à travailler. Et, surtout, efforts des habitants et contribuables de notre ville qui ont du faire face, les deux premières années de ce mandat, à des augmentations d'impôts locaux, lourdes mais indispensables à la recherche de l'équilibre budgétaire.

C'est pourquoi, comme annoncé, la majorité du Conseil Municipal a proposé, et

décidé, une baisse conséquente des taux d'imposition de 5%.

5% de moins sur ses impôts, taxe d'habitation et taxes foncières, c'est significatif et bienvenu dans la conjoncture actuelle où tout a tendance à augmenter, sauf les salaires et les retraites.

Bien sûr, certains ne se privent pas de dire que ce n'est pas assez, qu'il aurait dû être fait plus. Des chiffres sont lancés : 7 %, 10%, 15 %, sans autre argumentation que celle du « Monsieur plus » d'une célèbre publicité. Chacun a sa logique, celle qui a été choisie est l'alliance d'un juste retour d'une partie des impôts aux contribuables et d'un véritable projet pour la ville.

Cette baisse des impôts n'est pas un cadeau mais répond aux engagements pris. Les efforts financiers consentis par les Pontoises et les Pontois se doivent de leur être restitués sous la forme d'une baisse des contributions et des aménagements et améliorations qu'ils attendent.

Avec une section de fonctionnement équivalente à 2010 avec un peu plus de 11.315.000 € dont 463.000 € pour alimenter l'investissement et une section d'investissement de 12.921.800 €, le budget 2011 reflète clairement les choix d'améliorer la ville pour qu'elle réponde aux attentes de chacun et de tous.

Même s'il est établi, et voté, chaque année, le budget de la ville doit anticiper et préparer l'avenir.

C'est ce à quoi le Conseil Municipal s'est employé en votant le budget 2011.

Un nouveau forage pour sécuriser notre approvisionnement en eau potable

Mis en service en 1975, le forage n°6 de la ville de Pont-Sainte-Maxence, situé rue Léon Bourgeois, avait une capacité de 80 m³/h. Mais depuis quelques années, son vieillissement a entraîné une diminution de sa capacité réelle à 25 m³/h, alors même que les besoins en eau potable ont augmenté, notamment par suite de l'augmentation de la population.

Le conseil municipal a donc décidé, pour le remplacer, la création d'un nouveau forage (n°7), sur le même site. La capacité de ce nouvel ouvrage sera identique à celle de son prédécesseur, à l'ouverture, soit 80 m³/h.

L'eau sera puisée à une profondeur de 50 m et subira un traitement de déferrisation et une chloration avant d'être distribuée.

Les travaux, entrepris il y a un an, sont

maintenant terminés et après les dernières analyses réglementaires sur la qualité de l'eau, le nouveau forage sera mis en service en juin de cette année.

Cette nouvelle installation, gérée par la Lyonnaise des Eaux, permettra de garantir la fourniture d'eau, en toute sécurité, y compris pendant la période estivale.



Environnement et développement

Le zonage d'assainissement

Qu'elles soient individuelles ou collectives, la conformité de nos installations d'assainissement permettra à chacun de participer à la préservation de notre environnement quotidien et futur.

Le zonage d'assainissement détermine pour la commune l'ensemble des zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif ou individuel.

Sa vocation est de garantir l'hygiène publique et la protection des eaux, en assurant la collecte et le traitement des eaux usées dans les zones d'assainissement collectif, et en assurant le contrôle des dispositifs d'assainissement individuels.

Après validation par le conseil municipal le projet de zonage fera l'objet d'une enquête publique permettant à chaque citoyen de s'exprimer. Puis il sera arrêté par Monsieur le Maire et deviendra opposable aux tiers.

Les habitations en zone d'assainissement collectif devront être entièrement raccordées au réseau collectif d'assainissement. Les eaux de pluie devront rester sur la parcelle et réintégrer le milieu naturel.

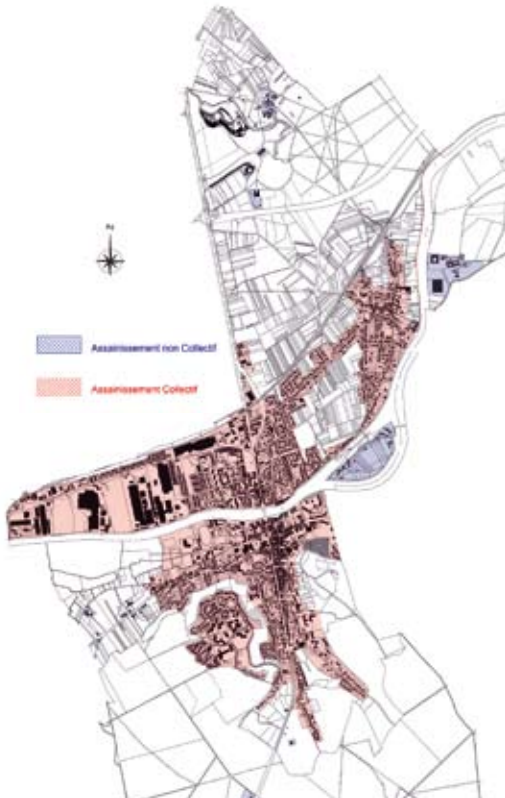
Pour les autres cas, la Ville devra progressivement s'équiper de réseaux séparatifs pour traiter différemment les eaux de pluies et les eaux usées.

Les habitations en zone d'assainissement non collectif devront posséder un assainissement autonome respectant la réglementation nationale (loi sur l'eau du 3 janvier 1992). Pour vérifier leur conformité, des diagnostics et contrôles débiteront cette année.

Ils seront réalisés dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) par Véolia, société à qui la CCPOH a délégué la gestion du service sur les 17 communes de son territoire.

En cas de non respect des normes sanitaires actuelles, les propriétaires auront 4 ans pour réaliser les travaux nécessaires à la mise en conformité de leur installation autonome. Ces travaux sont subventionnés.

En cas de conformité, les propriétaires devront maintenir leur installation en bon état de fonctionnement et la faire vérifier tous les quatre ans.



Agenda 21 : lancement des premières actions

Après plus d'un an de concertation et de travail de synthèse, l'Agenda 21 constitue désormais notre guide pour un changement progressif mais durable de nos comportements, de nos modes de gouvernance, de nos politiques d'aménagement.

Vous avez tous eu l'Agenda 21 dans vos boîtes aux lettres... Si cela n'est pas le cas, vous pouvez le trouver dans les différents lieux publics de la ville. Prochainement, une version adaptée sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville.

Nos priorités pour 2011 sont les actions emblématiques du changement amorcé :

Adaptation des modes de déplacement avec, notamment, une offre élargie de transport en commun, la poursuite des aménagements pour les cyclistes, la réalisation d'une étude sur les déplacements et la circulation en centre-ville ;

La valorisation de notre ville et de son cadre naturel avec la poursuite de la gestion différenciée des espaces verts, l'adoption d'un plan d'aménagement et de gestion du mont Calipet, l'aménagement d'un parcours dans la forêt autour du quartier des Terriers ;

La mise en place progressive des structures de participation des Pontois dans la vie de leur quartier et une meilleure implication dans les projets d'aménagement de leurs quartiers ;

La poursuite des actions d'éducation dans les écoles notamment autour de la sensibilisation à une nourriture saine et équilibrée et des actions de communication avec en octobre 2011 notre second "Rendez-vous Eco-Pontois".

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous **le 25 novembre 2011** pour faire un point d'avancement.

4 • PONT notre ville

La renaissance de Calipet



Depuis plus de 2 ans, un Comité de pilotage animé par les Municipalités de Pont-Sainte-Maxence et Pontpoint avec l'appui du Parc Naturel Régional s'active pour redonner au mont Calipet une «seconde vie». Une étape essentielle et indispensable était de pouvoir racher les terrains sur lesquels sont construits la tour et la chapelle : c'est chose faite.

Les mois à venir vont être consacrés à la définition d'un plan de gestion qui assure l'équilibre entre protection du site et ouverture au public. Rendez-vous courant du 2ème semestre 2011 pour une présentation de la vision future du mont Calipet.

Ensuite, fin 2012, viendra le moment de la mise en œuvre des premiers aménagements, le temps de réaliser les études d'impact et de rechercher les subventions.



Comment protéger les écureuils roux ?

Un écuuroduc dans notre ville

Ce nom surprenant désigne en fait un dispositif simple qui permet aux écureuils de traverser une route en toute sécurité.

Engagée dans la protection de l'environnement et la valorisation des espaces naturels de son territoire, c'est bien naturellement que la Ville a décidé de soutenir l'action de l'association SOS Ecureuil roux et espèces sauvages, présidée par Dominique Baillie, qui s'est notamment donné pour objet de développer ces dispositifs.

C'est ainsi que le samedi 28 mai 2011, en compagnie des grimpeurs d'arbres de l'association Arboréale, a été mise en place et fixé solidement une corde reliant, sur une trentaine de mètres et à environ 10 mètres de hauteur, un arbre du parc de l'école Paul Verlaine dans le Quartier « Les Terriers » et un autre arbre en lisière situé en lisière de la forêt d'Halatte, au-dessus de la rue Jean-



Baptiste Clément. Seulement 2 jours après l'installation, un premier écureuil a été vu s'alimenter et utiliser ce chemin de corde pour rejoindre la forêt toute proche. Les enfants de l'Ecole Maternelle Paul Verlaine, qui ont développé de nombreux projets sur le thème de l'écureuil et de la forêt, sont pressés d'assister au spectacle naturel offert par la vie des ces petits animaux.

Si le projet vous intéresse un panneau explicatif a été installé aux abords du parc de l'école Paul Verlaine. Il vous informera sur du dispositif appelé Ecuuroduc en effet.



Inauguration, en présence de Dominique Baillie et de Monsieur le Maire, de l'écuuroduc «Paul Verlaine-Robert Desnos» et du panneau explicatif installé dans le parc de l'école Paul Verlaine

Les services municipaux se lancent dans la dématérialisation

L'activité municipale occasionne la consommation par les services municipaux de plus de 5 tonnes de papier par an : correspondances avec les particuliers ou les entreprises, documents officiels (marchés publics, arrêtés municipaux...), brochures, magazines, etc. En outre, la Ville est destinataire de 5,5 kg de courrier en moyenne chaque jour, soit un total de 2 tonnes par an.

Conformément aux objectifs fixés par la Municipalité, les services municipaux ont constitué en leur sein un groupe de travail consacré à la dématérialisation.

La dématérialisation, c'est le remplacement des documents de papier par des fichiers informatiques.

Piloté par Marie-Line Samine, Directrice générale des services adjointe, ce groupe de travail est chargé de définir les moyens de réduire le volume de papier ainsi consommé ou manipulé chaque année, et veillera ensuite à leur mise en œuvre.

Destinées à réduire l'impact négatif de l'activité municipale sur l'environnement, cette réflexion et les actions qui en déboucheront devront être l'occasion de repenser les modes de fonctionnement des services municipaux, en poursuivant plusieurs objectifs :

- **Gagner en efficience** : en réemployant utilement le temps économisé par la moindre manipulation de papier ;
 - **Etre plus réactif avec les administrés** : en profitant notamment de la réduction du temps de correspondance.
- Nous vous tiendrons prochainement informés de l'avancée de ces travaux.

Le DICRIM : prévenir les risques majeurs

Notre société de plus en plus complexe est aussi par conséquent de plus en plus sensible aux aléas de la nature, aux risques technologiques.

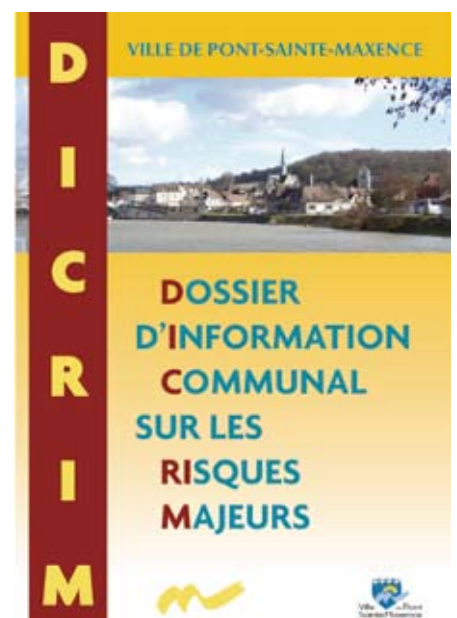
Pour mieux assurer notre protection, il nous faut comprendre avec réalisme et précision ce qui serait ainsi susceptible de perturber voire menacer notre sécurité collective.

Un document appelé DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sera bientôt mise à votre disposition, il résulte du travail réalisé par les services municipaux en collaboration avec les services de secours et d'incendie. Il recense et explique les risques auxquels nous sommes exposés et dont la manifestation obligerait

les pouvoirs publics à agir. Vous pourrez vous préparer à adopter un comportement responsable pour être moins vulnérable, selon le dicton bien connu "Un homme averti en vaut deux".

Ce travail de recensement a conduit la Ville à élaborer parallèlement son Plan Communal de Sauvegarde, qui établit les plans collectifs de protection adaptés.

Rassurez-vous : la diffusion du DICRIM ne signifie pas que les risques ont augmenté. Nous voulons simplement être ensemble mieux préparés.





Sur l'ensemble de la Communauté de Communes, 399 commerces et entreprises emploient plus de 1200 personnes. Ils participent à rendre notre ville vivante et attractive, et méritent à ce titre toute l'attention des pouvoirs publics locaux.

Fortes de ce constat, la Ville de Pont-Sainte-Maxence et la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte ont décidé de redoubler d'effort pour maintenir et dynamiser le réseau de commerces sur leur territoire.

Au sein de la Communauté de Communes, M. Gregory Chaffois, chargé de mis-

Au-delà de ce service intercommunal, la Municipalité de Pont-Sainte-Maxence, au risque de faire mentir certains, s'intéresse aussi directement à ses commerçants et construit pour eux un environnement propice à leur épanouissement. C'est dans ce cadre qu'elle a initié plusieurs actions importantes.

Soutenir le tissu commerçant

A l'issue d'un diagnostic complet réalisé par la Communauté de Communes sur son territoire dressant les atouts et les

- le cofinancement, sous forme de subvention, des travaux de réhabilitation décrits ci-dessous (partie voirie)

- le cofinancement d'opérations de communication valorisant le commerce local
- des financements conjoints Etat-Communauté de Communes pour aider les commerçants à moderniser leurs devantures et se conformer ainsi à leur prochaine obligation : rendre accessible leurs boutiques aux personnes à mobilité réduite.

- la remise en route de l'association des commerçants et le cofinancement d'actions de promotion commerciale.



sion Economie, est à la disposition des commerçants déjà installés ; il est aussi chargé d'accompagner les projets d'installation ou de reprise, notamment par une action de soutien et de conseils et d'aide pour l'obtention de financements auprès de la plateforme d'initiative locale Oise "Est initiative", partenaire de la Collectivité.

faiblesses de son tissu commerçant, la Ville de Pont-Sainte-Maxence a décidé de solliciter le soutien du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) afin de bénéficier du soutien de l'Etat dans le financement de plusieurs actions structurelles. Un dossier complet a été déposé et nous en attendons l'acceptation. Sont ainsi prévus pour Pont-Sainte-Maxence:

Requalifier l'espace public

Engorgé et vieillissant, le centre-ville de Pont-Sainte-Maxence avait besoin d'un lifting complet qui le rende à la fois plus convivial et agréable. Après réalisation d'études préalables et diverses esquisses, le lancement des travaux a pu être décidé. Ceux-ci concerneront le cœur

dynamiser le commerce local

du centre-ville et de la vie commerçante : ils s'étendront de l'angle des rues Charles Lescot et Henri Bodchon à l'entrée de la place du Général Leclerc, et de la place Polyte à l'entrée de la place de l'Eglise. Ils consisteront en une requalification de la chaussée et sa transformation en un espace dit partagé, où les piétons auront la priorité sur les vélos et les vélos sur la voiture. La circulation en centre-ville s'en trouvera facilitée, redonnant aux clients de ses commerces le plaisir de la rencontre, de la flânerie et du shopping.

L'entreprise retenue pour cet important chantier est la société Oise TP, assistée de la société Barriquand.

Les travaux, qui concerneront dans un premier temps la rue Henri Bodchon, dureront 4 mois, un délai nécessaire à la reprise, non seulement de la voirie, mais aussi de tous les réseaux souterrains (assainissement et eau potable).

Une réunion publique de planification des travaux organisée le 13 mai 2011 a permis une présentation générale du chantier aux commerçants et habitants du centre-ville venus nombreux.

Faire respecter les règles d'urbanisme

La Municipalité de Pont-Sainte-Maxence entend également faire respecter strictement

le code de l'urbanisme.

Tout projet de modification de votre habitat, façade ou enseigne, nécessite le dépôt préalable d'une demande d'autorisation auprès des services de la sous-direction de l'urbanisme (Direction de l'Équipement et de l'Aménagement Urbain, Quai Deschamps).

Souvent les fournisseurs de devantures et d'enseignes ainsi que les professionnels du bâtiment préconisent de s'adresser aux Architectes des Bâtiments de France directement ; c'est une erreur qui conduit souvent à des difficultés ultérieures. Seul le Maire est habilité à délivrer les autorisations requises ; il s'appuie pour cela sur les règlements du POS ou PLU, et sur l'avis de l'architecte des Bâtiments de France si la propriété concernée se trouve à moins de 500 mètres d'un édifice classé (ex : église).

A défaut d'autorisation, le contrevenant s'expose à des poursuites et à une remise en l'état antérieur de sa façade.

Soigner l'esthétique

A cet égard, faisant le constat que les devantures et enseignes de notre centre-ville donnent une impression hétéroclite qui réduit fortement la lisibilité des commerces, la Municipalité a commandé, avec l'aide du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, à un architecte ur-

baniste la réalisation d'un cahier de recommandations architecturales. Celui-ci sera bientôt suivi d'une charte qui définira les types de devanture, les tailles des enseignes et leurs couleurs, etc. Les nouveaux commerçants devront s'y conformer, ainsi que ceux qui désireront faire évoluer leur établissement.

Maintenir la diversité de nos commerces

Enfin, afin de garantir pour l'avenir la diversité des commerces de la ville, la Municipalité a également décidé de déposer un dossier pour pouvoir activer ce qu'on appelle le droit de préemption urbain. Ce droit lui donnera en effet la capacité d'acheter des espaces commerciaux si leur futur acquéreur ne convenait pas à l'équilibre de la ville, telle qu'elle la conçoit.

Bien sûr, toutes ces actions, si efficaces soient-elles, ne réussiront à donner un nouveau cachet à notre centre-ville que si nous participons tous ensemble et dans un même élan à la même dynamique.

Rappelons-nous aussi surtout que nos commerçants tant appréciés ont besoin de clients. Nous pouvons trouver chez eux ce que bien souvent nous allons chercher trop loin.

Pendant les travaux, le centre-ville restera accessible à tous.

Planning des travaux

2011 :

fin juin, assainissement rue H. Bodchon
en août, assainissement rue C. Lescot, de la place Polyte à l'angle des rues H. Bodchon et C. Lescot
en septembre et octobre, aménagement de la voirie rue H. Bodchon

2012 :

aménagement de la voirie rue C. Lescot, de la place Polyte à l'angle des rues H. Bodchon et C. Lescot
assainissement et aménagement de la voirie, rue C. Lescot de l'angle de la rue H. Bodchon à l'entrée de la place de l'Eglise

Accessibilité du centre-ville :

Les travaux se feront en journée de 8h à 17h ; les tranchées seront remblayées ou couvertes le soir.

Les livraisons devront être effectuées avant 8h ; pendant les horaires de chantier tous renseignements pourront être pris auprès du chef de chantier.

Les parties en travaux resteront accessibles aux piétons ; les automobilistes pourront utiliser les parkings mis à leur disposition selon les plans qui seront distribués et mis à votre disposition chez les commerçants.

Le marché du vendredi : Il sera déplacé Allée des Loisirs à partir de la place du Marronnier.

Venez nombreux, vos commerçants vous attendent.



Réunion publique du vendredi 13 mai 2011

Commerces et Artisans

Et si la bicyclette était reine à Pont ?

S'il existe un magasin connu des jeunes c'est celui de David Auguste. L'enseigne CYCLEMOTOCYCLE-DAVID, située rue Henri Bodchon, résume bien l'activité de cette petite entreprise gérée par David, successeur depuis sept ans d'anciens commerçants réputés dans notre ville, Messieurs Berges et Champagne.

David est un jeune entrepreneur qui a maintenu un commerce de proximité, axé sur la vente et la réparation de cycles et accessoires, mais également tous types de deux roues à moteur. Une centaine de scooters 50 et 125 cm³ sortent annuellement du magasin.

La bicyclette est un marché actuellement peu porteur à Pont. Les grandes enseignes jouant la carte du prix et du stock lui font une redoutable concurrence. Mais David ne désespère pas. La mise en place des pistes cyclables dans la Ville, de la Trans'Oise dans le département et le coût des carburants amèneront les citoyens que nous sommes à changer de comportement, se tournant indubitablement vers ce type de commerce pour les achats et les réparations de vélos.

A la question de savoir s'il est intéressé par la location de vélos, David répond positivement en ajoutant de modestes remarques : une publicité sur un panneau à partir de la gare, dirigeant les touristes parisiens et les autres vers son magasin du centre-ville, et



la constitution d'un petit stock de cycles pour répondre à la demande avec l'espoir qu'elle soit plus forte chaque année.

Un peu de curiosité ne nuisant pas, poussez la porte du magasin de David Auguste et questionnez-le, passionné il s'empresera de vous répondre.

Cyclemotosport-David
19 rue Henri Bodchon
Tél : 03 44 72 21 59

Vos nouveaux commerçants

Pressing TD Laverie

Rue de la République

Nouvelle Mercerie

Rue Henri Bodchon

Restaurant «Le pur et simple»

49 rue du Chancelier Guérin

Daniel Hanart : le vélo, un homme, une passion

Champion de "haut niveau amateur" sur piste et route pendant 30 ans, Daniel Hanart, Président du Vélo Club Pontois depuis 1987, connaît tout du Vélo.

Une formation de chaudronnier à l'école de la SAF a servi à Daniel pour exprimer la passion du vélo. De l'expérience de la compétition, le champion de Picardie a vite changé de braquet pour concevoir et fabriquer des vélos sur mesure aux futurs vainqueurs. Jeannie Longo étant une référence pour Daniel puisque elle est plusieurs fois montée sur le podium grâce aux performances d'un

cycle de sa fabrication. Installée à Nogent-sur-Oise dans la commercialisation de vélos de course et accessoires ainsi que dans la fabrication de cadres sur mesure, sa petite entreprise a pris un véritable essor lors de son transfert à Roberval en 1990.

Les coureurs Belges ont été très vite séduits par les nouveaux concepts de fabrication de cadres sur mesure en acier ou alu, aux dimensions et à la morphologie des utilisateurs.

Les vélos de Daniel Hanart sont connus et reconnus dans le Monde. La preuve, il y a quelques années les Japonais voulaient lui en commander une cinquantaine d'exemplaires. Il a dû refuser par insuffisance structurelle. A Los Angeles on se forme également à cette nouvelle technologie.

Les efforts musculaires, le rythme cardiaque, la position du coureur sur sa machine, Daniel connaît tout cela et sait très bien qu'ils pourraient être des éléments déterminants pour remporter une épreuve sportive. Il se souvient que la médaille d'or aux Jeux Olympiques d'Athènes



a échappé aux Français dans l'épreuve de tandem, pour 63 millièmes de seconde, sur une machine équipée d'un cadre de sa fabrication réduit en longueur de 7 cm contre son gré.

Daniel a arrêté sa vie professionnelle pour se consacrer à la formation de jeunes à Paris. Le PDG de la société LEGER à Montreuil, amoureux du vélo, emploie 3 jeunes dans une activité consacrée à la fabrication de cadres sur mesure dont l'expérience de Daniel a toute sa place.

La demande de cycles à cadre spécifique est actuellement formulée par des particuliers ou des jeunes ayant des projets liés à la performance.

Daniel, cet homme dont le vélo est la passion, regrette l'absence de certification professionnelle dans ce type de savoir-faire.



Jeunesse, sports et vie associative

Les petits sportifs font école

Chaque mercredi non scolarisé, l'Ecole Municipale des Sports propose aux enfants âgés de 5 à 12 ans et résidant à Pont-Sainte-Maxence des activités multisports ou natation.

Les inscriptions se font en mairie, à la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, au mois de septembre.

5 éducateurs diplômés encadrent ces activités.

Ainsi, cette année, les enfants inscrits au Multisports ont pu notamment être initiés à la boxe, au judo, au volley, à la pétanque et au vélo.

Le 13 avril, tous ont participé au challenge Natation à la piscine municipale Jacques Moignet. Plusieurs épreuves étaient proposées, selon l'âge et le niveau des enfants. A l'issue de ces épreuves, les enfants ont été récompensés de leurs efforts par la remise d'une médaille, d'un diplôme et d'une friandise.

Le 8 juin, ils auront participé au challenge Athlétisme, au stade Georges Decroze, où ils auront eu le choix entre plusieurs disciplines selon leur âge.

Cette journée aura clôturé l'année scolaire 2010/2011 et aura été l'occasion pour les 175 enfants de se retrouver autour d'un pique-nique, puis d'un goûter.

Restos du Cœur : la solidarité au quotidien

Installé depuis l'origine des Restos du Cœur en France, en hiver 1985, le centre de distribution de Pont-Sainte-Maxence est devenu, en 25 ans d'existence, une institution.

Destinés à aider les familles les plus démunies, les Restos fonctionnent selon la loi de 1901 des principes chers à Coluche, son initiateur et fondateur.

D'abord axé sur l'aide alimentaire, les besoins grandissant année après année, leur champ d'intervention s'est progressivement ouvert à l'aide à la personne (conseil, accompagnement, aide à la réinsertion, etc).

L'équipe de Pont-Sainte-Maxence animée par Michel est composée d'une quarantaine de bénévoles, qui se relayent et s'affairent pratiquement chaque jour pour distribuer deux après-midi par semaine l'équivalent de plus de 4 000 repas.

Cette distribution n'est que la fin d'une longue chaîne de préparation.

Aller chercher à la plate-forme logistique de Beauvais plus de 4 tonnes de produits nécessaires pour la semaine, les décharger, les entreposer, et enfin les mettre en rayonnages prêts à la distribution.

Un certain nombre de centres étendent désormais leur activité tout au long de l'année, c'est le cas du centre de Pont qui de mai à octobre, ouvre aussi ses portes pour une vingtaine de distributions dont les conditions d'accès sont plus restrictives qu'en hiver.

Si cette aide aux familles les plus démunies peut se réaliser, c'est grâce au travail collectif des bénévoles qui s'engagent en signant une charte spécifique, mais c'est aussi grâce au partenariat sans faille depuis 1985 de la Ville de Pont-Sainte-Maxence qui généreusement et aimablement prête et met à disposition des locaux sans lesquels évidemment rien ne pourrait se faire.

C'est ainsi que les Restos se verront bientôt attribuer de nouveaux locaux fraîchement rénovés juste à côté du groupe scolaire Fabre d'Eglantine et non loin de l'Abbaye Royale du Moncel.

A cette occasion les Restos du Cœur de Pont-Sainte-Maxence et de l'Oise remercient vivement la Municipalité pour son aide précieuse et indispensable.

Blog des Restos du Cœur de l'Oise à cette adresse :

<http://www.restosducoeur-oise.fr/pages/PONTSAINTEMAXENCE-1313728.html>



Fête de la Jeunesse : le CLJ recrute !

La Fête de la Jeunesse aura lieu le samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011 à La Manekine avec un concert, un barbecue, des stands de découverte...

Pour l'organiser, le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ) accueille les jeunes pontois âgés de 13 à 17 ans qui ont des idées, le sens de l'organisation, et veulent mettre leurs talents au service de la Ville, de leur quartier.

Renseignements au 03 44 53 12 75

Souvenons-nous

Jean-Pierre Baticle nous a quittés en septembre dernier à l'âge de 61 ans, atteint d'un cancer depuis 2009. Né à Pont, fils d'enseignants, chirurgien-dentiste exerçant à Pont, il était depuis 2002, Président des Chasseurs d'Images Pontois. Il avait à ce titre fêté



en 2009 le cinquantenaire de l'association avec tous ses membres, par une exposition à la bibliothèque Reine Philiberte. C'était un photographe averti, avec l'appareil photo toujours en bandoulière prêt à capter les belles images, les portraits en particulier au cours de ses vacances. Il adorait aller au festival international de danses et musiques du monde de Confolens en Charente (photo ci-dessous) d'où il a rapporté une multitude de clichés. Passé au numérique, il restait avant tout un incondicional de l'argentique et faisait encore de nombreuses diapositives.

Nous garderons de lui le souvenir d'un passionné de tout, photo mais aussi cinéma, peinture, histoire, maximaphilie...



Photo JP BATICLE

Agenda des manifestations

Juin

- 18 Concours en doublette
Pétanque Club
- 18 Rencontre de Handball
POC Handball
- 18 Appel du 18 juin 1940 *DCC*
- 18 Fête de la Musique *DCC*
- 19 Journée du Handball Pontois
POC Handball
- 23 Remise des colis *CCAS*
- 25 Rencontre de Handball
POC Handball
- 24 - 25 Fête au poteau *DCC OTM*
- 25 Gala du conservatoire
Conservatoire

Juillet

- 02 Rencontre de Handball
POC Handball
- 04-08 Stage multi activités
US Pont Football
- 13 Fête nationale *DCC*
- 14 Commémoration du 14 juillet
DCC
- 16 Concours en doublette
Pétanque Club
- 16 Réception des marcheurs
FITVO OTM

Août

- 03 Don du sang *EF5*
- 07 Course UFOLEP *Amicale Cycliste*
- 20 Visite guidée Pierre et Patrimoine
OTM

Septembre

- 04 Libération de Pont-Sainte-Maxence
DCC
- 10-11 Fête de la Jeunesse *DCC*
- 11 Forum des associations *DCC*
- 17-18 Journées du patrimoine
DCC OTM
- 18 Bouchon d'honneur + parallèle
Pétanque Club
- 20 Concours de pétanque
Pétanque Club
- 24 Concours en doublette
Pétanque Club
- 25 Fête du sport et Foulées pontoises
DEJS
- 30 Ouverture des Rendez-vous Eco-Pontois
DCC

CONTACTS :

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale :
03.44.72.68.57

DCC : Direction de la Culture
et de la Communication : 03.44.53.12.75

Bibliothèque Reine-Philiberte : 03.44.31.71.71

DEJS : Direction de l'Éducation, de la Jeunesse
et des Sports : 03.44.72.68.73

OTM : Office de Tourisme Municipal :
03.44.72.35.90

Fête de la Musique

Samedi 18 juin 2011



Scène Parc du Fief de Mello

BRASILIA DANCE

15h30 Groupe Adap'Nole (création musicale), Atelier de Jazz, Ensemble de cordes (musique classique), Ensemble baroque (moyen-âge)

19h30 à 20h15 Orchestre d'harmonie (variétés, musiques de films)



Scène Centre-ville 18h30-20h00

Groupe Palmyre
(celtique)

La Fête au Poteau

«La nature s'invite en ville»

Samedi 25 juin : Poteau du Grand Maître

Concert en plein air à 18h30 avec les Trompes de Flanache suivi de grillades avec le Comité de Jumelage

Dimanche 26 juin : Champ de Mars

Animations interactives pour enfants et adultes, stands tenus par des associations et des promenades en calèche.

Présentation de «La nature s'invite en ville» avec explication et démonstration de la gestion différenciée des espaces verts.



Restauration sur place



Scène Place Polyte 19h30-23h00

19h30 à 20h30 les groupes amateurs du Téléthon 2010

20h45 à 21h45 groupe Padd'panik (Punk n'roll)

22h00 à 23h00 groupe Hellectrokuters Tête d'affiche (Rock n'roll)



Le groupe PADDPANIK

Scènes de quartiers 18h15-22h45

Dans chaque quartier, le groupe Fiesta del sol fera une animation musicale d'une trentaine de minutes aura lieu.

Programme du groupe Fiesta del sol :

18h15 à 18h45

quartier Les Terriers

19h30 à 20h00

quartier de Sarron

21h00 à 21h30

quartier Fond Robin

22h15 à 22h45

quartier G. Pompidou



FIESTA DEL SOL

Le groupe HELLECTROKUTERS



Eglise Sainte Maxence 18h00

Concert et inauguration des grandes orgues

Restauration des grandes orgues



Afin de remplacer les anciennes orgues qui avaient été détruites à la Révolution pour être fondues en balles de fusil (3 octobre 1793), le curé Soudain et les Marguilliers de la paroisse décidèrent en 1807, d'acquérir sur proposition du Sieur Cor, instituteur et joueur de serpent, l'orgue de la chapelle St Jean-Baptiste de l'Hôtel-Dieu de Noyon, ainsi que – pour la décoration – quelques éléments de l'orgue de l'église d'Estrées-Saint-Denis. De Noyon il arriva par bateau le long de l'Oise et fut remonté sur notre tribune par Baudoux, facteur d'orgues à Beauvais.

L'origine de cet instrument remonte probablement à 1643, date de la réorganisation de l'Hôtel-Dieu de Noyon (rénovation et agrandissement des bâtiments, arrivée des sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu de Pontoise). L'orgue de l'Hôtel-Dieu de Noyon et celui de l'Hôtel-Dieu de Pontoise (1637) actuellement à l'église Notre-Dame de cette ville ont peut-être été commandées au même facteur : Pierre Thierry.

En 1758, Claude Deschamps effectue un relevage important dont il nous reste l'essentiel de la tuyauterie et le sommier à double gravure.

Lors des différentes réparations et mises au "goût du jour", plus ou moins discutables du 19ème siècle, le réemploi des matériaux d'origine a conservé à cet instrument, pour tant de dimension modeste, un intérêt particulier pour la facture classique d'orgue.

Malheureusement, non protégé pendant les travaux de réfection de la voûte de la nef (1956-1957), cet instrument est devenu muet.

De récents travaux de restauration entrepris par la Municipalité lui ont enfin rendu la voix qui lui a si longtemps manqué et que la Fête de la Musique nous offrira d'entendre à nouveau.

Dernière minute...

La nouvelle aile construite pour moderniser l'hôpital de Pont-Sainte-Maxence ouvre ses portes.

Ce sont 40 chambres modernes, colorées et harmonieusement agencées autour d'un patio qui offrent un accueil et une ambiance très lumineuse et chaleureuse à nos aînés.

Les travaux de modernisation de l'ensemble de l'établissement continueront et 20 lits supplémentaires seront destinés pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer.



Bienvenue à la Société Paprec



Le 23 juin 2010, Paprec était désignée par le tribunal de commerce de Compiègne comme reprenneur de l'ensemble immobilier de l'ancienne papeterie PSM, en dépôt de bilan depuis 2008.

La société Paprec avait pour objectif de faire de ce site la vitrine de l'éco-industrie française réunissant en un même lieu tous les savoir-faire du groupe.

Malheureusement, une pollution cachée a compliqué son arrivée. Mais avec le soutien de la Ville, de la Communauté de Communes, de la Préfecture, Paprec a trouvé une solution. Les travaux d'emménagement ont démarré le 2 mai, avec à la clef un site de recyclage innovant, des emplois et une zone qui sera dépolluée.

Le site sera la vitrine internationale du groupe et recevra à ce titre de nombreux visiteurs.

Une industrie nouvelle, créatrice de matières premières, s'implante ainsi à Pont-Sainte-Maxence. L'un des champions mondiaux du recyclage, Paprec, poursuivra ici son aventure industrielle.



Les vieux objets peuvent encore servir

Sud Oise Recyclerie a été inaugurée mercredi 4 mai 2011.

Ouverte au public depuis le mois de mars, on y trouve tout type d'objets (électroménager, mobilier, vaisselle, puériculture, bibelots...) à prix bas. Ceux-ci sont remis en état et réparés par l'équipe de la recyclerie.

N'hésitez pas aussi à déposer ou faire enlever vos vieux objets inutilisés même hors d'usage, ils sont peut-être réparables.

Horaires : mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 17h

Oise Sud Recyclerie - ZA du Marais Sec - Villers-Saint-Paul à côté du centre d'incinération
Tél. : 03 60 46 80 08 accueil.sor@gmail.com

Paroles libres de la Minorité et de l'Opposition..

La majorité s'est engagée dans un projet de future salle des sports.

Il n'y a pas lieu de contester que la nôtre a fait son temps.

Nous étions cependant d'avis de l'installer sur le site de l'actuelle à côté des infrastructures récentes occupées par le judo et l'escrime.

Cela nous semblait plus cohérent, plus pratique et plus économe car il faut bien remplacer le terrain pris à l'US Pont.

Mais surtout le coût prévu dépasse de très loin tout ce que nous imaginions et tout ce que nous avons trouvé ailleurs : plus de 6 millions d'euros !

Et n'oublions pas les 7 millions d'euros pour financer l'insectarium auquel s'ajoutera le prix du terrain !

Cela nous semble frôler tout simplement la démesure et l'irraisonnable !

Nous vous souhaitons un bel été.

**Marie-Christine MAGNIER,
Eddy SCHWARZ
et Arnaud DUMONTIER**

IL FAUT LE SAVOIR !

L'opposition n'est pas la critique systématique comme nous avons pu le voir dans la mandature précédente.

Mais il faut savoir que 26 élus de la majorité contre 7 élus de la minorité rendent la marge de manœuvre plutôt réduite.

Nous exprimons notre opposition sur certains projets mais au résultat des votes, c'est 26 pour et 7 contre.

Le seul moment où il est parfois possible de se faire entendre, c'est au cours des commissions.

Au niveau de la presse, un hebdomadaire local peut-être considéré comme le 27ème élu de la majorité !!

C'est au cours des prochaines élections que vous pouvez faire changer la politique d'imposition de notre ville.

Jacky Touzet, Daniel Bigorgne

...et de la Majorité

2011 va marquer le début de la mise en œuvre de notre programme électoral. Après 3 ans de redressement de la situation financière, d'élaboration d'études, de structuration des moyens actions et de changement de l'image de la ville, le temps est venu de consacrer notre énergie pour bâtir une ville durable. Avec la mise en place de l'AGENDA 21, le lancement d'aménagements structurants, la mise en place d'une nouvelle offre de transport, la valorisation des quartiers, ... les trois années à venir vont redonner à notre ville l'image d'une ville accueillante où il fait bon vivre.

Bulletin municipal
Mairie de Pont-Sainte-Maxence
Place Mendès France
60700 Pont-Sainte-Maxence
Juin 2011 - N° 10

Directeur de la publication : Michel Delmas

Tirage 6000 exemplaires
Impression : agil creil
Dépôt légal 2ème trimestre 2011